



Offre d'emploi

INSPECTEUR ET TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

SERVICE DE L'URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poste à temps plein, huit (8) mois par année (avril à novembre)

La Municipalité de Lac-Beauport recherche une personne pour le poste d'inspecteur-technicien en environnement pour voir au bon fonctionnement du service municipal de vidange des installations septiques.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision du directeur du Service de l'urbanisme et développement durable, la personne embauchée devra :

- S'assurer que le service donné par l'entrepreneur retenu pour la vidange des installations septiques est conforme au devis.
- Coordonner les activités de vidange des installations septiques avec l'entrepreneur.
- Préparer les itinéraires en collaboration avec l'entrepreneur.
- Inspecter les installations septiques pour vérifier leur conformité (accompagner l'entrepreneur lors des activités de vidange).
- Procéder à la classification des installations septiques.
- S'assurer que les couvercles des installations septiques sont déterrés et que l'accès est dégagé pour permettre la vidange.
- Compiler les données relevées sur le terrain et rédiger des rapports.
- Renseigner et informer le public sur le règlement portant sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées ainsi que sur les règlements municipaux concernant l'environnement.
- Assurer le suivi des contrats d'entretien des systèmes de traitement secondaires avancés et tertiaires.
- Préparer les documents nécessaires à la preuve et témoigner, lorsque requis, à la cour municipale.
- Assurer un suivi des plaintes et émettre des avis d'infraction lorsque requis.
- Collaborer à toutes tâches en lien avec la caractérisation, l'évaluation et la protection de l'environnement.

EXIGENCES DU POSTE

- Posséder un diplôme d'études collégiales dans une discipline pertinente en lien avec l'environnement.
- Expérience pertinente de deux (2) ans.
- Connaissance de l'application du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).
- Connaître la Loi sur la qualité de l'environnement.
- Avoir une bonne maîtrise du français, de la facilité à communiquer et à rédiger des rapports.
- Faire preuve d'autonomie, de dynamisme, d'intégrité et de diplomatie pour traiter avec les citoyens.
- Bonne connaissance de l'environnement Windows et Office.
- Posséder un permis de conduire valide.

CONDITIONS

Selon les conditions de travail en vigueur à la Municipalité de Lac-Beauport. L'horaire normal de travail est de 35 heures/semaine. Le salaire offert pour 2019 est de 23,89 \$/h à 28,56 \$/h. Le début de l'emploi est prévu pour le 15 avril 2019.

POSTULER

Les personnes intéressées et répondant aux compétences recherchées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation démontrant leur intérêt et postuler en ligne en accédant au site Internet de la Municipalité à :

<http://lac-beauport.quebec/municipalite/offres-demploi/> **au plus tard le 1^{er} mars 2019.**

Seules les personnes répondant aux exigences du poste recevront un suivi. La Municipalité de Lac-Beauport souscrit au principe d'égalité en matière d'emploi.

Responsable du poste : M. Yves Gendron, directeur du Service de l'urbanisme et développement durable.